



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

**« Une démarche de Prévention Globale
des conduites addictives sur le bassin albigeois »**

*Association Nationale de Prévention
en Alcoologie et Addictologie du Tarn*

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE SANTÉ Numéro du projet AP2_101
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Une démarche de Prévention Globale des conduites addictives sur le bassin albigeois
Objectifs initiaux : <ul style="list-style-type: none">- Faire reculer la consommation de produits psychoactifs des jeunes lycéens.- Modifier les dispositifs éducatifs des adultes encadrants des établissements scolaires.
Public(s) cible(s) : 7000 lycéens ou apprentis de CFA
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Mise en place d'une démarche de construction d'un plan de prévention des conduites addictives auprès de groupes de travail interne au sein des établissements scolaires du territoire albigeois.
Territoire(s) d'expérimentation : Bassin scolaire de l'albigeois
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Cette démarche de prévention dans la durée et impliquant l'ensemble des acteurs de l'organisation scolaire, permet de développer sur un territoire donné, des actions articulant individu/produit et environnement interne et externe ayant une influence sur les conduites addictives. Cette articulation reprend les éléments clés de la logique de consommation sur laquelle s'appuie toute action globale dans le domaine.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : <ul style="list-style-type: none">- 5 lycées Education Nationale – 3 lycées privés – 1 lycée agricole – 2 CFA. (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : <ul style="list-style-type: none">- 4 Lycées Education Nationale – 1 lycée Agricole – 2 CFA.
Partenaires financiers (avec montants): Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse : 112000 € Préfecture du Tarn – Fonds PDASR : 6000 €
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 36 mois (2) Durée effective : 36 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : - Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (81)
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : - François Cathelineau – Consultant/Evaluateur – Projet & Politiques publiques



Introduction.....p.4

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation....p. 5

A. Objectifs de l'expérimentation

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Décrire synthétiquement le public visé puis insérer ici le tableau figurant en annexe 1

2.2. Analyse qualitative

3. Bénéficiaires indirects

II. Déroulement de l'expérimentation.....p.10

A. Actions mises en œuvre

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

2. Partenaires financiers

C. Pilotage de l'expérimentation

D. Difficultés rencontrées

III. Enseignements généraux de l'expérimentation.....p.20

A. Modélisation du dispositif expérimenté

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

4. Impacts sur la structure

Conclusion.....p.26

Annexes

➤ **Tableau 1 sur les publics**

➤ **Tableau 2 sur les actions**

➤ **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

➤ **Tableau 4 sur l'exécution financière**



INTRODUCTION

Depuis de nombreuses années, l'ANPAA 81 est partenaire des établissements scolaires, en ce qui concerne la prévention des conduites addictives auprès des publics scolaires et apprentis de CFA.

La prévention des conduites addictives auprès des jeunes est rappelée dans de nombreuses orientations nationales (plan jeunes, plan MILDT, Plan Régional de Santé Publique, Directive Education Nationale). Dans le cadre de ces actions de prévention nous pouvons constater sur le Tarn les 4 réalités suivantes :

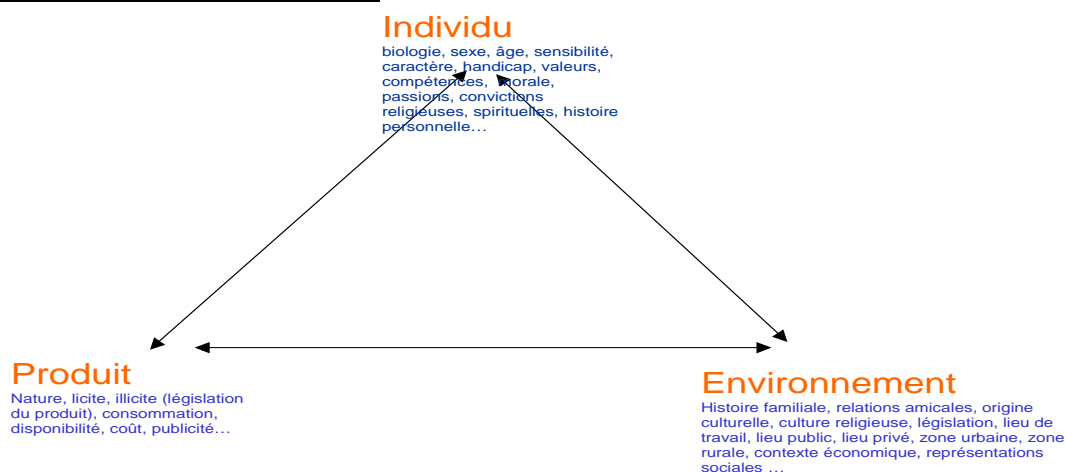
En ce qui concerne les actions de prévention des conduites addictives dans les établissements scolaires, il est constaté une disparité des modalités opératoires et démarches. La mise en place des actions se fait de façon autonome alors que les jeunes vivent sur un territoire beaucoup plus large.

Les discours, sanctions, pratiques de prévention, règlement intérieur etc... ne garantissent pas la cohérence qui permettrait un ancrage plus solide des actions de prévention.

Les actions de prévention des conduites addictives sont exclusivement tournées sur les publics jeunes dans les établissements scolaires. La question du lien possible entre organisation, fonctionnement de l'établissement scolaire et conduite addictive est rarement posée. En d'autres termes, nous travaillons peu sur l'environnement du jeune.

Une consommation de produit psychoactif se caractérise toujours par la rencontre d'un individu avec un produit dans un contexte donné.

La logique de consommation



Nous travaillons régulièrement le triptyque en soin (individu - produit - environnement) dans le cadre des entretiens individuels. La démarche est beaucoup plus complexe à mettre en œuvre en prévention sur le collectif, le contexte étant toujours plus difficile à appréhender et faire évoluer.

La particularité du projet expérimental a été la possibilité de bénéficier, durant 3 ans, d'un financement pour un travail en profondeur plus particulier sur l'axe environnemental.

Cette dimension contextuelle est un élément essentiel dans l'analyse des conduites addictives et il convient de le prendre en compte dans la démarche de prévention.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'objectif du projet est de :

- Faire reculer la consommation de produits psychoactifs des jeunes lycéens.
- Modifier les dispositifs éducatifs des adultes encadrants des établissements scolaires.

Pour cela, l'expérimentation consistait à une démarche de travail ayant pour objectif de développer au sein d'établissements scolaires d'un territoire donné, un plan de prévention articulant individu, produit et contexte dans une dimension collective.

Cette démarche se décline en 3 temps ayant chacun des objectifs opérationnels :

1 - Créer un comité de pilotage de prévention des conduites addictives auprès des lycéens du territoire de l'albigeois pour :

- Fédérer en un lieu les institutions représentant le milieu scolaire ou en charge de la prévention santé.
- Construire les conditions favorables à la mise en place de l'action dans les lycées et sur le territoire.
- Valider une méthode de travail similaire à tous les établissements.
- Suivre le projet dans la durée.

2 - Présenter et valider la démarche de prévention auprès des chefs d'établissements scolaires :

- Rencontrer les chefs d'établissement pour une présentation individuelle et commune, de la démarche territoriale et de la méthode de travail.
- Valider la démarche dans leur établissement pour une implication reconnue des personnels et une mise en place programmée dans les établissements.
- Présenter les résultats de l'évaluation en fin de projet.

3- Constituer et accompagner dans les établissements, un groupe de travail de prévention des conduites addictives.

- Favoriser la constitution d'un groupe de travail représentatif de tous les acteurs concernés : élèves, enseignants, direction, services de santé, techniques, administratifs, parents...
- Elaborer un état des lieux des incidents liés à la prise de produits psychotropes, afin d'adapter les actions de prévention.
- Former le groupe de travail à la démarche de prévention des conduites addictives.
- Animer les réunions de travail et de suivi du groupe de prévention des conduites addictives.

- Participer aux actions de prévention élaborées par le groupe de travail, par un appui technique et matériel.

- Susciter une communication interne et externe à l'école tout au long de l'action afin d'informer sur:

- la politique de prévention mise en place,
- la volonté d'engager une dynamique de changement.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Les jeunes des lycées et CFA de l'albigeois sont les publics visés par l'expérimentation.

Etablissement	Nom	Elèves/ apprentis
Lycée Général et Technologique	Louis Rascol	1325
Lycée	Bellevue	850
Lycée Professionnel	Toulouse Lautrec	515
Lycée	Lapérouse	649
Lycée	Aucouturier & Jean Jaurès	825
CFA	Chambre des Métiers	1000
Lycée Privé	Amboise	232
Lycée Privé	Sainte Cécile	659
Lycée Professionnel Privé	Saint Dominique	185
Lycée Agricole	Albi-Fonlabour	630
CFA	Agricole	130
11 Etablissements	TOTAL	7000

2. Bénéficiaires directs

Dans le cadre de l'expérimentation, il faut ajouter au public visé, l'entourage direct des élèves que sont leur famille et les divers personnels composant l'établissement de formation (enseignant, personnels techniques et administratifs, direction).

La totalité des adultes concernés par cette expérimentation, est estimée à 12800 personnes dont une grande majorité de parents (12000) et 800 professionnels.

2.1. Statistiques descriptives

Le public visé par l'expérimentation est le public des jeunes scolarisés en lycée ou CFA sur le territoire de l'albigeois. Les adultes autour des jeunes sont les relais de prévention par lesquels l'action de prévention peut être menée, amplifiée.

La démarche de prévention doit permettre la mise en place, par des groupes de travail, d'actions auprès des publics cités ci-dessus. L'action directe de l'ANPAA se situe essentiellement auprès de ces groupes de travail bien définis.

Sont ici inscrits les participants aux groupes de travail ayant bénéficié de la démarche de travail de prévention. Au total, ce sont 142 personnes qui ont participé à la démarche proposée par l'ANPAA.

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques

1. Jeunes

Âge

Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	44
18-25 ans	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

Situation

Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	33
Lycéens en lycée professionnel	11
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

Niveau de formation

Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	44
Niveau III	
Niveau III	
Niveau I	

Sexe

Filles	25
Garçons	19

2. Adultes

Qualité

Parents	7
Enseignants	28
Partenaires extérieurs	3
Conseillers principaux d'éducation	9
Service social	3
Assistant Educatif	11

Infirmières scolaires	10
Personnels techniques des établissements scolaires	20
Direction	7

Réalisation	
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

2.2. Analyse qualitative

Lors de cette expérimentation, nous avons mis en place 6 groupes de travail concernant 142 personnes représentant 7 établissements. (Voir ci dessous).

Liste des membres ayant participé sur le projet aux groupes de travail :

Groupe 1 : Lycée Louis RASCOL : 19 membres

Groupe 2 : Lycée BELLEVUE : 39 membres

Groupe 3 : Lycée LAPEROUSE : 36 membres

Groupe 4 : Lycée AUCOUTURIER – Jean JAURES : 17 membres

Groupe 5 : CFA Chambre des Métiers : 16 membres

Groupe 6 : Lycée Agricole FONLABOUR, CFA Agricole : 15 membres

Dans le cadre de cette expérimentation, il était prévu la mise en place de 8 groupes de travail et 11 établissements.

Les établissements sur lesquels le projet n'a pas été possible dans les modalités expérimentales retenus sont :

- Groupe 7 : Lycée TOULOUSE LAUTREC

- Groupe 8 : Lycées AMBOISE, Ste CECILE, St DOMINIQUE

Les raisons de cette non-implication sont de divers ordres. Nous pouvons citer :

- le manque de temps dû à l'investissement dans d'autres projets programmés par l'établissement,
- l'impression de déjà faire ce travail,
- le refus d'un engagement dans une durée aussi longue,
- la difficulté à constituer un groupe « inter lycée privés » pour des raisons organisationnelles, de culture d'établissement, des changements de direction.

Nous pouvons repérer une méfiance très grande des établissements de l'enseignement privé vis-à-vis de ce type de projet de prévention, faisant appel à une réflexion sur l'organisation (environnement de l'élève) accompagnée d'une évaluation externe.

D'autre part, l'expérimentation a permis d'avoir une meilleure connaissance du public jeune. Celui-ci a été considéré comme un acteur soumis à des conditions environnementales pouvant favoriser la consommation de substances psychotropes. La responsabilité de la consommation n'est pas portée seulement par le jeune, mais par l'ensemble des personnels qui composent l'organisation. Chacun à sa place peut ainsi contribuer à la démarche de prévention.

3. Bénéficiaires indirects

Dans le cadre du projet initial, il a été évalué le nombre de bénéficiaires indirects à environ 12000 personnes. Vu la réduction du nombre d'établissements impliqués dans ce projet, il a été estimé au prorata une incidence indirecte du projet auprès de 8500 personnes adultes (personnels des établissements et parents d'élèves de lycéens ou employeurs d'apprentis)

3.1. Statistiques descriptives

Nous n'avons pas mis en œuvre d'outils permettant de repérer l'influence de ce projet auprès de bénéficiaires indirects que constituent les personnels des lycées et CFA, ainsi que la connaissance du projet par les parents et employeurs d'apprentis.

3.2. Analyse qualitative

Dans chacun des groupes constitués, nous avons eu la présence de publics représentant la diversité des corps de métiers composant le personnel d'un établissement d'enseignement. Toutefois, nous devons pointer la difficulté de présence des parents, peu disponibles pour des réunions en journée. Les associations de parents ont très peu relayées la démarche du projet par manque réel de représentativité au sein des établissements scolaires.

Nous devons noter l'absence sur certains groupes des personnels techniques. En effet, ces derniers très intéressés par le sujet sont souvent en activité durant l'horaire où se déroulent les réunions (repas, ménage...). Nous devons noter que ces réunions ouvertes aux personnels techniques ont paru nouvelles pour certains établissements dont la gestion des professionnels est sectorisée.

Par ailleurs, autre effet non prévu dans le projet initial, nous devons signifier que les actions de certains établissements ont permis une sensibilisation des populations, commerçants à proximité de l'établissement scolaire.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Le déroulement de l'expérimentation a suivi la démarche indiquée lors du projet initial.

Pour la mise en place d'un plan de prévention globale des conduites addictives au sein des lycées et CFA du bassin de l'albigeois, un ensemble d'actions ont été nécessaires (déclinées en phases ci-dessous) :

Phase 1 : Préparation du projet

- Construction du projet

L'élaboration du projet en octobre/novembre (projet Initial) 2010 et février/avril 2011 (compléments d'informations) ont nécessité la rencontre des partenaires opérationnels et financiers éventuels. Ces rencontres ont permis de déterminer une démarche de travail cohérente avec les réalités du terrain. Le calendrier ne permettant pas la rencontre de l'ensemble des partenaires du projet, nous avons pris l'option de rencontrer les partenaires dont la place hiérarchique permettrait à posteriori la réactivité de l'organisation. Pour cela, nous avons donc travaillé en priorité avec la Direction de l'Inspection d'Académie et leur service de Santé scolaire, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique, la Direction de la Chambre des Métiers. Des accords de principe sur la faisabilité du projet au sein de ces organisations étaient acquis au stade du dépôt du projet d'expérimentation

- Rencontres institutionnelles et constitution du comité de pilotage

Durant la période de vacances scolaires de juillet et août 2010, le travail a été orienté sur la constitution du Comité de Pilotage. Une liste prédéfinie lors du projet a pu ainsi servir de trame de départ. A cette liste initiale, de nouvelles structures ayant une implication dans le domaine des addictions ont été ajoutées. Les contacts avec les structures ont été effectués par mail, contact téléphonique, rendez-vous de présentation du projet, courrier d'invitation. La première réunion du Comité de pilotage a été organisée en septembre 2010 avec 16 structures représentées.

- Rencontres des partenaires opérationnels

Suite à l'acceptation du projet, un travail de rencontre des différents partenaires opérationnels a été déclenché à partir de septembre 2010. Lors de cette période, nous avons contacté les différents chefs d'établissements, personnel médical et social des établissements scolaires concernés à l'Education Nationale, l'inspection diocésaine et chefs d'établissements, et la direction du CFA courant septembre - décembre 2010. Les rencontres des responsables d'établissements ont été de nature collective lors de la réunion du bassin scolaire et individuelle sous forme de rendez-vous. La rencontre trop tardive de certains chefs d'établissements sur les mois de novembre ou décembre ont eu une incidence négative sur la mise en place du groupe de travail à venir.

- Constitution des groupes de travail au sein des établissements scolaires

Au sein de chaque établissement de formation prévus initialement (11), il a été recherché avec la direction et personnels de vie scolaire, infirmière, la constitution d'un groupe de travail. Ce groupe de travail avait pour objectif de regrouper l'ensemble des acteurs qui représentent l'organisation (enseignants, jeunes, direction, parents, personnels techniques,

personnels de santé scolaire...). Ce travail commencé trop tard dans l'année scolaire (novembre 2010), a compliqué la mise en place de certains groupes tant dans le nombre de participants que dans la diversité des personnes. La rencontre des potentiels membres s'est effectuée lors des réunions de personnels, par courrier d'information co-signé de la direction, réunions du CESC, ...

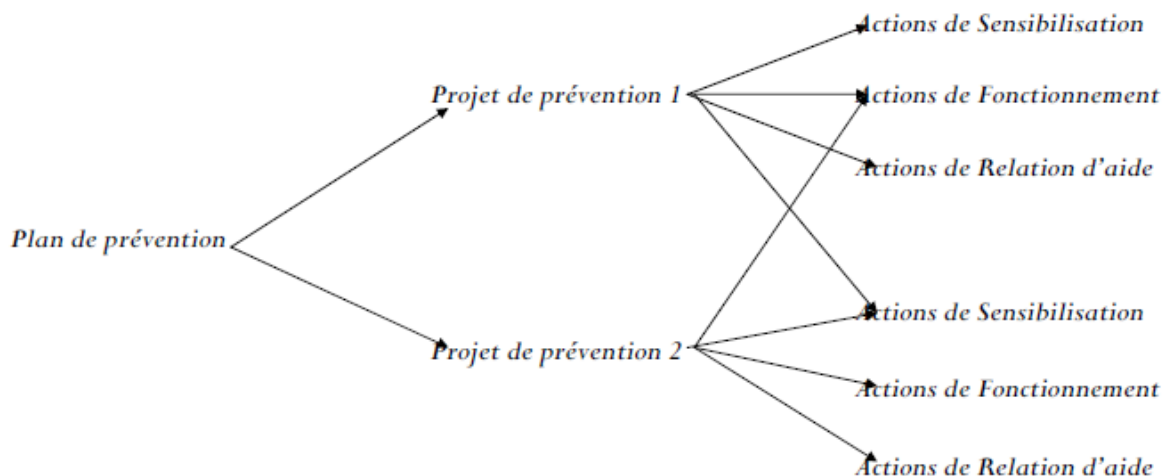
Phase 2 : Mise en œuvre du projet

- Accompagnement des groupes de travail dans la construction du plan de prévention

L'accompagnement des groupes de travail dans l'élaboration du plan de prévention pour leur établissement, a été modélisé au travers de 5 réunions. Pour chacune des réunions, une trame de travail a été élaborée préalablement. Chacune des réunions de chacun des groupes a été menée dans ce même cadre de travail. Toutefois, les arrivées, les départs, les périodes longues entre deux réunions, ont demandé à chacun des chargés de prévention d'adapter un minimum la procédure de travail. Autre facteur important, chaque groupe ne bénéficiait pas toujours du même temps de réunion (entre 1h00 et 2h00). Ce critère a demandé une capacité d'adaptation assez importante. La trame proposée a cependant été suivie malgré les contraintes inhérentes à chaque situation. Au terme de chaque réunion, un compte rendu a été réalisé et envoyé aux membres du groupe de travail.

Le plan de prévention de chaque groupe de travail a ainsi été organisé de façon homogène autour des 3 axes de la prévention que sont la sensibilisation, le fonctionnement et la relation d'aide.

L'organisation de chaque plan de prévention ainsi obtenu était organisée de façon à suivre l'ossature ci-dessous



- Suivi de la mise en place des actions retenues dans le plan de prévention

Les actions concrètes ainsi proposées par les groupes de travail, ont été suivies par le collectif initial où de nouveaux groupes plus particulièrement concernés par tel ou tel projet. Le nombre de réunions de suivi a été fonction de chacune des actions et possibilités des collectifs concernés. Seul l'impératif de date de fin de projet a été donné (juin 2013).

Chacune des actions des acteurs internes ou externes ont pu être mises en place. La totalité des actions se sont inscrites dans les projets mis en place par les établissements scolaires.

Actions de sensibilisation, information, formation, communication, documentation
<ol style="list-style-type: none">1. Journée sans tabac2. Intervention de policiers ou gendarmes formateurs-relais Anti Drogues3. Théâtre forum4. Semaine des addictions5. Journée sans portable6. Intervention sur le mésusage d'Internet7. Organisation de café débat ou ciné débat avec les internes8. Formation du personnel de l'établissement9. Création de supports par des élèves et exposition10. Accompagnement de groupes de travail TPE sur les addictions11. Soirée parents12. Edition d'un livret d'information à l'attention des parents
Actions de relation d'aide, accompagnement, soutien, orientation, aide
<ol style="list-style-type: none">1. Création d'affiches de prévention présentant les ressources locales où s'adresser en cas de problème avec une consommation2. Mise en place de siestes littéraires3. Mise en place d'un point écoute4. Séances de sophrologie5. Réalisation d'une fiche constat de retrait de cours pour les enseignants6. Appui à la cellule de veille et orientation des élèves en difficultés
Actions de fonctionnement, organisation, règlement, loi, sanctions
<ol style="list-style-type: none">1. Création d'une charte d'engagement des commerçants sur la vente d'alcool aux mineurs2. Organisation des semaines du Respect3. Modification du règlement intérieur4. Mise en place d'une procédure en cas d'état anormal d'un élève en cours5. Affichage et communication sur des points du règlement intérieur6. Aménagement du réfectoire7. Déplacement de la zone fumeur8. Modification des emplois du temps et des horaires intercour9. Journée d'accueil des nouveaux élèves internes ou des apprentis10. Réorganisation des procédures administratives d'inscription11. Animation du mardi soir

Tableau Récapitulatif des réunions de travail du groupe et de suivi (atelier):

Récapitulatif de l'avancée des groupes de travail ^o au 31 juillet 2013:¶																			
Réunions 2011-2012-2013¶																			
Groupe de travail ^o	Réunion¶ 1 ^o	Réu.¶ 2 ^o	Réu.¶ 3 ^o	Réu.¶ 4 ^o	Réu.¶ 5 ^o	Atelier¶ -1 ^o	At.¶ 2 ^o	At.¶ -3 ^o	At.¶ -4 ^o	At.¶ 5 ^o	At.¶ -6 ^o	At.¶ 7 ^o	At.¶ -8 ^o	At.¶ 9 ^o	At.¶ 10 ^o	At.¶ -11 ^o	At.¶ 12 ^o	At.¶ 13 ^o	
Lycée Louis RASCOL¶ RASCOL TEAM ^o	14 avril ^o	15 mars ^o	25 mars ^o	19 mai ^o	31 mai/¶ 20 sept ^o	10 nov ^o	8 déc ^o	2 fév ^o	20 mars ^o	3 mai ^o	14 juin ^o	28 sept ^o	30 nov ^o	17 janv. ^o	19 fév. ^o	19 mars ^o	13 mai ^o	24 juin ^o	
Lycée BELLEVUE ^o	27 janvier ^o	24 mars ^o	7 avril /¶ 13 oct ^o	10 mai/¶ 10 Nov ^o	5 janv ^o	2 fév ^o	5 avr. ^o	3 mai ^o	14 mai ^o	24 mai ^o	14 juin ^o	4 oct ^o	29 nov ^o	17 Janv. ^o	7 fév. ^o	14 fév.¶ ^o	13 juin ^o	^o	
Lycée LAPEROUSE ^o	22 février ^o	29 mars ^o	10 mai ^o	28 juin ^o	28 juin ^o	17 oct ^o	28 nov ^o	5 mars ^o	14 mai ^o	23 oct ^o	23 nov ^o	15 mars ^o	24 mai ^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o
Lycée AUCOUTURIE R¶ Jean JAURES ^o	8 février ^o	7 avril ^o	17 mai ^o	24 nov.¶ 6 mars ^o	15 mai ^o	29 mai ^o	27 nov ^o	10 jan. ^o	12 fév. ^o	2 avr. ^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o
CFA Chambre des Métiers¶ NO-ADDICT ^o	7 février ^o	21 fév ^o	21 mars ^o	18 avril ^o	9 mai ^o	14 juin ^o	27 juin ^o	3 oct ^o	28 nov ^o	23 jan. ^o	5 mars ^o	15 oct ^o	15 jan. ^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o
Lycée Agricole FONLABOUR ,CFA Agricole ^o	14 avril ^o	24 mai ^o	16 juin ^o	17 oct ^o	8 déc¶ 27 fév.¶ ^o	2 avril ^o	14 mai ^o	26 juin ^o	18 sept ^o	27 oct ^o	3 dec. ^o	4 fév. ^o	14 mars ^o	28 mars ^o	16 mai ^o	5 juil. ^o	^o	^o	^o
Lycées AMBOISE,¶ Ste CECILE,¶ St DOMINIQUE ^o	Questionnaire¶ dans les 3 lycées ^o	2 déc ^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o
Lycée TOULOUSE LAUTREC ^o	8 déc¶ Annulée ^o	5 janv.¶ Annulée ^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o	^o

- Organisation et animation des réunions du Comité de Pilotage

Comme prévu lors du projet initial, ce sont 6 réunions du comité de pilotage qui ont été organisées entre septembre 2010 et mai 2013. Cette partie sera développée dans la partie suivante II C.

Phase 3 : Achèvement du projet

- Réunions bilan avec les groupes de travail et de suivi

Au terme de l'accompagnement, chaque groupe de travail s'est réuni pour une réunion bilan sur le projet. La direction ainsi que les différents membres ayant participé sur le groupe de travail ou les groupes de suivi des actions ont été invités. Cette réunion d'échange a permis de reprendre les différentes actions mises en place lors de l'expérimentation et d'en faire un bilan oral. Ces réunions ce sont déroulées durant les derniers mois du projet.

- Présentation finale auprès des chefs d'établissements du bassin albigeois

Au cours du mois de mars 2013, lors d'une réunion des chefs d'établissements du bassin de l'albigeois, une présentation des actions menées au sein des divers établissements a été faite. Cette rencontre des chefs d'établissements a permis un échange constructif sur l'évolution possible de l'expérimentation.

- Réunion bilan avec l'ensemble des membres des groupes de travail

Le 4 juillet 2013, il a été organisé une réunion bilan pour l'ensemble des membres des 6 groupes de travail. Cette réunion de présentation commune a soulevé l'intérêt d'une telle organisation à certains points clés de l'expérimentation, afin de créer une démarche de territoire d'avantage repérable.

- Réunion bilan en préfecture

Le 2 octobre 2013, une réunion sous l'égide de la préfecture a été l'occasion de présenter les travaux de l'expérimentation à l'ensemble des partenaires institutionnel, ainsi que les premiers retours sur l'évaluation menée.

- Elaboration de la restitution finale

C'est à la suite de cette réunion bilan en préfecture que nous avons élaboré la restitution finale ci-présente.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Lycée LAPEROUSE	Etablissement Public Local d'Enseignement	Elaboration et Mise en place des groupes de travail et plan de prévention des conduites addictives

Lycée BELLEVUE	Etablissement Public Local d'Enseignement	Elaboration et Mise en place des groupes de travail et plan de prévention des conduites addictives
Lycée Jean JAURES AUCOUTURIER	Etablissement Public Local d'Enseignement	Elaboration et Mise en place des groupes de travail et plan de prévention des conduites addictives
Lycée RASCOL	Etablissement Public Local d'Enseignement	Elaboration et Mise en place des groupes de travail et plan de prévention des conduites addictives
Lycée FONLABOUR	Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole	Elaboration et Mise en place des groupes de travail et plan de prévention des conduites addictives
Chambre des Métiers du TARN	Centre de Formation d'Apprentis	Elaboration et Mise en place des groupes de travail et plan de prévention des conduites addictives

Ce projet a permis de consolider le partenariat de l'ANPAA 81 auprès de ces établissements d'enseignement. Ce partenariat se poursuivra suite au projet expérimental, par la poursuite reconduite d'actions liées de près au plan de prévention des conduites addictives. Ces différents partenaires opérationnels n'ont pas été impliqués lors du montage du projet en tant que tel. Toutefois, des contacts de nature institutionnelle avec des responsables de l'Inspection d'Académie, de la Chambre des Métiers ou encore de l'enseignement agricole avaient été pris en amont.

Ce partenariat s'est concrétisé par une convention entre l'ANPAA81 et chaque établissement concerné lors de la mise en place de la démarche.

Un partenariat avec les établissements de l'enseignement libre avait été acté avec la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC). Celui-ci n'a pu se mettre en place suite au refus des différents établissements concernés de rentrer dans la démarche du projet proposé.

Ce projet a permis de développer un fort partenariat institutionnel entre structures au sein du comité de pilotage, mais aussi entre l'ANPAA 81 et les différents partenaires opérationnels. De plus, il a mis en lien le problème des conduites addictives avec des facteurs beaucoup plus larges que la seule prise de produit lié à l'individu. De nouveaux partenaires institutionnels ont perçu, par une influence sur l'environnement, leur possible contribution à la démarche de prévention en lien direct ou indirect avec les publics lycéens ou apprentis. Nous pouvons citer par exemple la MGEN par ces actions de prévention auprès des personnels de l'Education Nationale.

3. Partenaires financiers

Financement	PRÉVU	OBTENU	PART EN %
FEJ	112 425,00	112 425,00	95%
COFINANCEMENT - PDASR	9 837,00	6 000,00	5%
AUTOFINANCEMENT		187,00	
TOTAL	122 262,00	118 612,00	96%

Le partenaire en gestion du PDASR souhaite poursuivre sa collaboration avec l'ANPAA81. Lors de la première année du projet, le financement par le FEJ de ce projet expérimental a eu toutefois un effet sur le regard porté par certains partenaires vis-à-vis de l'ANPAA 81. En effet, certains partenaires ont eu une inquiétude sur ces financements gérés nationalement. Il a parfois été craint une réduction de crédits « autres » du fait de ce financement expérimental.

C. Pilotage de l'expérimentation

Le pilotage du projet a été suivi par le Comité de pilotage qui s'est réuni une fois par semestre soit 6 réunions durant le temps de l'expérimentation. Ces réunions de travail ont été l'occasion de faire le point sur la démarche et d'envisager les orientations, perspectives des mois à venir. Ces réunions étaient aussi l'occasion de récupérer des retours du terrain. Suite à la première réunion du Comité de pilotage, il a été décidé d'élargir le nombre des structures partenaires afin d'avoir une vision plus globale de la démarche sur le territoire.

Liste des structures présentes au sein du Comité de Pilotage

Structure	Nature
Inspection Académique	Education Nationale
Maison des Adolescents	Santé des jeunes
MGEN	Mutuelle Education Nationale
Chambre des Métiers et de l'artisanat du Tarn	Gestionnaire du CFA
CFA de Cunac	Centre de Formation d'Apprentis
Lycée Fonlabour	Enseignement Agricole
EAID	Centre de soin en Addictologie
APEL	Association de Parents d'Elèves

FCPE	Association de Parents d'Elèves
Préfecture du Tarn	Bureau sécurité Intérieure
Mission Possible	Evaluateur
Espace Santé Jeune	Association pour la santé des jeunes
Communauté d'agglomération de l'albigeois	Atelier Santé Ville
Communauté des Communes du Carmausin	Atelier Santé Ville
Direction Diocésaine	Enseignement Catholique
DDCSPP	Représentant local du Ministère pour le projet
ANPAA 81	Association de soin et prévention en Addictologie

Pour l'ensemble des tâches opérationnelles de la démarche de prévention, le pilotage a été effectué par l'équipe de prévention de l'ANPAA. Une attention particulière a été mise dans le respect de l'échéancier prévisionnel.

Les outils mis en place pour le suivi du projet sont en premier lieu un tableau de bord qui était présenté dans le projet initial ci-dessous.

Chacune des réunions du Comité de Pilotage a fait l'objet d'un compte rendu diffusé à l'ensemble des membres.

Lors de la mise en place du projet, des contacts, échanges lors de la journée organisée sur Paris par le FEJ (2011) avait permis de comprendre et résoudre certaines difficultés.

D. Difficultés rencontrées

Le projet expérimental avait deux prétentions majeures. La première concernait la forme de la démarche de prévention, la seconde portait sur le fond de la démarche de prévention des conduites addictives.

Les difficultés ont donc porté logiquement sur ces deux points.

La constitution de groupes de travail au sein des établissements scolaires sur cette thématique a été la première difficulté pour un sujet souvent cantonné au seul personnel de santé, enseignant en SVT ou bien encore au personnel de direction dans le cadre de sanctions. L'intégration des personnels techniques, potentiellement de tous le corps enseignant et des élèves dans ce projet a été difficile. Autre difficulté dans le suivi du projet a été celle de la durée sur 3 ans qui s'est heurté à un turn-over et une implication des membres des groupes importants au sein des établissements.

Lors de l'expérimentation, un groupe a été constitué avec les membres du CESC. Cette option dynamique (groupe déjà constitué) en début de travail a vite montré ces limites par l'obligation d'aborder d'autres sujets (risques sexuels, citoyenneté, ..).

Aborder la thématique des conduite addictives de façon globale, sans focaliser au préalable un produit donné et en prenant en compte l'incidence du contexte sur la consommation a été une difficulté majeure. L'approche de la démarche détachée tant que possible des produits a été compliquée pour des établissements habitués à des actions ponctuelles sur tel ou tel produit. Cette approche du thème a dû être expliquée sans cesse durant la totalité du projet.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Suite à la démarche entreprise sur ces années 2011 – 2013, nous avons tiré certaines leçons de cette expérience qui nous permettent aujourd'hui de proposer une évolution de la démarche modélisable.

Nous pensons que ce projet de prévention peut se structurer sur 24 mois si celui-ci est à cheval sur 3 années scolaires de mai à mai.

Cette action pourrait se décliner en 4 temps ayant chacun des objectifs opérationnels :

1- Créer un comité de pilotage de prévention des conduites addictives auprès de collégiens lycéens apprentis d'un territoire

4 réunions

- Fédérer en un lieu les institutions en charge de la jeunesse ou en charge de la prévention santé.
- Construire les conditions favorables à la mise en place de l'action dans les collèges et/ou lycées, CFA sur le territoire.
- Suivre le projet dans la durée.

2- Présenter et valider la démarche de prévention auprès des chefs d'établissements scolaires

3 à 4 temps de rencontres

- Rencontrer l'ensemble des chefs d'établissements pour une présentation de la démarche territoriale et de la méthode de travail (ces rencontres peuvent être collectives et/ou individuelles).
- Valider la démarche dans l'établissement pour une implication reconnue des élèves et personnels, et une mise en place programmée du projet.
- Présenter les résultats de l'évaluation en fin de projet.

3- Former un Groupe (personnels et élèves) Référents Prévention Santé (GRPS) des conduites addictives

1/2 journée de sensibilisation et 3 réunions de suivi

- Favoriser la nomination de 2 à 3 Référents Prévention Santé (1 représentant du personnel et 2 élèves) par établissement.
- Sensibiliser sur une ½ journée le Groupe de Référents Prévention Santé à la démarche de prévention des conduites addictives.
- Proposer 3 réunions de suivi durant le projet afin de permettre l'échange entre référents.

Ce GRPS sera le relais au sein même de l'établissement sur lequel va se bâtir le Groupe de Prévention Santé (GPS)

4- Constituer et suivre dans les établissements un Groupe Prévention Santé (GPS)

12 réunions :

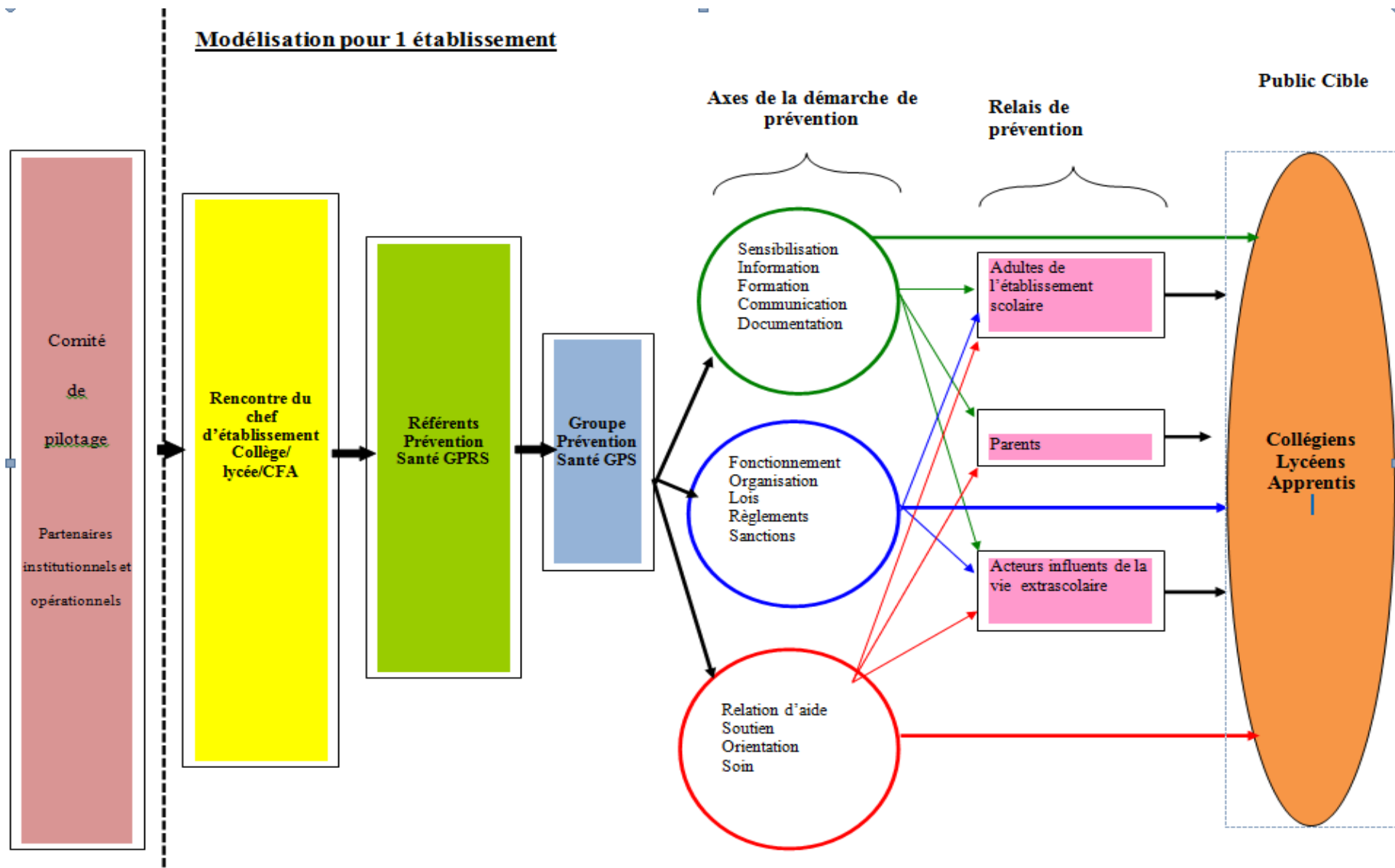
5 Réunion de travail – 5 Réunions de suivi – 1 réunion de présentation du plan et 1 réunion bilan collectif des GPS

- Favoriser par la présence des Référents Santé dans l'établissement, la constitution d'un groupe de travail représentatif de tous les acteurs concernés : élèves, enseignants, direction, services de santé, techniques, administratifs, parents... (6 à 10 membres).
- Elaborer un état des lieux des incidents liés à la prise de produits psychotropes afin d'adapter les actions de prévention.
- Accompagner le groupe de travail - au travers de 5 réunions de travail - à l'élaboration du plan de prévention des conduites addictives.
- Suivre la mise en place des actions de prévention élaborées par le groupe de travail par un appui technique et matériel -5 réunions de suivi-
- Susciter une communication interne et externe au collège/ lycée tout au long de l'action afin d'informer sur :
 - la politique de prévention mise en place
 - la volonté d'engager une dynamique de changement.

Cette démarche de travail peut être envisagée dans le cadre de financements type Contrat Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) alloués à la prévention des conduites addictives par les Agences Régionales de Santé (ARS).

Calendrier et proposition de démarche de travail ci-dessous.

Modélisation pour 1 établissement



Echéancier du projet auprès de plusieurs établissements scolaires d'un territoire																							
	Année N-1		Année scolaire N										Année scolaire N+1										
	mai	juin	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	
Réunion des partenaires institutionnels et opérationnels -COFIL																							
Rencontre des chefs d'établissements scolaires																							
Constitution du Groupe des Référents Prévention Santé (GRPS)																							
Formation du GRPS																							
Réunion de suivi du projet par le GRPS																							
Constitution des Groupes Prévention Santé (GPS) par établissements																							
5 Réunions de travail																							
Présentation du plan de prévention - bilan collectif des GPS																							
5 Réunions de suivi des actions retenues																							
Evaluation par le porteur du projet																							

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

Dans le cadre de l'expérimentation réalisée sur le bassin de l'albigeois, il n'y a pas d'éléments qui semblent spécifiques à ce territoire. Il n'y a pas de freins particuliers à tout essai de cette expérimentation.

Les freins réels de cette expérimentation sont vraiment liés à la démarche elle-même, qui demande aux organisations, un travail de prévention des conduites addictives bien au-delà de leurs pratiques habituelles. L'interrogation portée sur l'environnement de travail génère certaines inquiétudes, étonnements, et manques de lisibilité immédiate avec le domaine des conduites addictives.

Le travail sur plusieurs années scolaires demande par ailleurs à l'organisation de s'engager au-delà d'un exercice, ce qui alourdit la démarche. Les risques de changement de personnels de direction, du service de santé sont majeurs.

Par exemple, il ne sera pas possible d'avoir un engagement d'une structure en mai-juin, si celle-ci change de chef d'établissement en juillet. Cet engagement ne sera très certainement possible que lors de l'arrivée du nouveau proviseur.

1. Public visé

Atteindre le public visé est la chose la plus difficile pour des actions de fonds, qui peuvent souvent passer inaperçues aux yeux d'un grand nombre. C'est pour cela que nous proposons notamment l'élection de délégués santé pour un mandat de 2 ans (le temps de la démarche), afin de trouver au sein du public cible des relais pour informer leurs pairs sur les actions en cours ou réalisées.

Ces délégués santé doivent être aidés dans leur fonction, par le personnel de l'établissement mandaté, pour initier, relayer et communiquer, les actions de prévention mises en place.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Tout d'abord, il paraît important de fixer avec l'établissement scolaire les modalités du projet à partir du mois de mai ou juin, afin d'intégrer la démarche dans le projet de l'établissement pour les années à venir. Il est d'une importance capitale de démarrer le projet rapidement et de ne pas trop espacer les réunions du groupe de travail, afin de maintenir la dynamique initiale aboutissant à la mise en place d'actions concrètes. Les actions simples et concrètes sont celles qui fédèrent le groupe pour des actions de plus grande haleine autour de l'organisation même de l'établissement.

L'élection d'élèves et la nomination d'un référent du personnel permettront pour chacun des groupes d'avoir un noyau de référents formés et moteurs de la démarche sur l'établissement. La compréhension de la démarche est la garantie d'une bonne implication de chacun des acteurs.

Lors de la mise en place du groupe, il peut être envisageable de proposer aux associations de parents d'élèves de mandater de façon officielle des parents membres du GPRS et/ou GPS.

L'implication plus forte des parents, des enseignants, et autres personnels par la communication auprès d'eux, via l'Espace Numérique de travail (ENT), les boîtes mails des élèves, sont des moyens à développer pour favoriser la démarche préventive au sein de l'établissement.

Si le projet se développe sur un territoire plus large, les réunions collectives des membres des GPRS et des chefs d'établissements sont nécessaires pour donner une dimension plus globale au projet.

Dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention, il est important que le groupe propose des actions dans les 3 champs de la prévention (sensibilisation, relation d'aide et fonctionnement). Les projets de prévention doivent tenter de trouver cet équilibre.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Un comité de pilotage semble indispensable pour un tel projet si la démarche est réalisée sur un territoire avec plusieurs établissements. Le comité a alors une place de coordination et d'importance dans la valorisation de la démarche. Si la démarche est réalisée sur un seul établissement, le CESC semble être l'organe suffisant pour faire acte de Comité de Pilotage.

Il est à noter que le CESC peut se déterminer comme compétent pour être le GPS de l'établissement. Toutefois la pratique montre l'impossibilité pour le CESC de se focaliser sur le seul sujet des conduites addictives. Il est donc déconseillé de mandater le CESC comme groupe de travail sur cette thématique. Il est important de dissocier les deux.

4. Impacts sur la structure

Au terme de cette expérimentation d'une durée totale de 4 ans, nous relevons plusieurs impacts notables au sein du service de prévention de l'ANPAA 81 :

- Les relations avec les partenaires institutionnels ont été renforcées.
- Les directions et personnels des lycées nous perçoivent d'avantage comme des chargés de projet et moins comme des intervenants ponctuels au sein de l'établissement scolaire. L'expertise donnée par la connaissance sur les conduites addictives, s'est élargie à une technicité d'accompagnement de l'organisation dans la mise en place d'un plan de prévention plus large.
- Le partenariat avec les établissements scolaires a été profondément renforcé. En effet, ce projet a donné aux professionnels une capacité de lecture différente des attentes des établissements scolaires. Cette lecture offre un panel de réponse d'accompagnement multiple auprès des publics qui composent l'organisation scolaire (enseignants, élèves, surveillant, parents, personnels techniques...).
- Le service de prévention a développé de nouveaux outils de travail et de nouvelles compétences en termes de pilotage de projet.

Conclusion

Ce projet porté par l'ensemble des acteurs du territoire albigeois, a profondément modifié les perceptions d'un travail collectif autour des conduites addictives. La durée de 3 ans a mobilisé les acteurs d'une façon différente, les impliquant plus dans la démarche. En interne à l'ANPAA81, nos pratiques se sont aussi modifiées.

Le cadre de l'expérimentation et la présence d'un évaluateur externe nous a conduits dans un premier temps à réfléchir sur notre positionnement. Nous devons laisser les projets se développer avec leurs propres dynamiques, démarche très différente de nos pratiques actuelles. L'intérêt était de laisser l'évaluateur comprendre les mécanismes de réussite ou de moindre réussite (Notamment auprès des établissements privés).

La mobilisation des représentants de l'Etat a été aussi une démarche nouvelle. La présence de la préfecture et de la DDCSPP, ont été des éléments nouveaux, favorisant l'implication des acteurs par un jeu de reconnaissance professionnelle très valorisante.

Nous pouvons donc affirmer que ce projet a changé nos pratiques, nos regards sur le processus d'évaluation, ainsi que l'approche de la prévention par les partenaires. Une réelle dynamique est mise en place entre les acteurs.

Enfin, la durée de 3 ans s'inscrit comme nouvelle démarche auprès des établissements scolaires, habitués à gérer des projets annuels. Ce processus améliore considérablement la portée de notre action de prévention auprès des jeunes accueillis dans ces établissements.

Le travail que nous effectuons actuellement dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'ARS Midi Pyrénées et l'Education nationale, s'inspire de ce modèle et va imprégner l'ensemble des futures actions auprès des établissements scolaires.

Annexes

- *Tableau 1 sur les publics*
- *Tableau 2 sur les actions*
- *Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation*
- *Tableau 4 sur l'exécution financière*

**Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention**

Numéro du projet	AP2_101	Nom de la structure porteuse de projet	ANPAA 81		
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	20	12	12	44	25
Adultes	60	25	13	98	30
Nombre total de bénéficiaires	80	37	25	142	55

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	44
18-25 ans	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Élèves en pré-élémentaire	
Élèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	33
Lycéens en lycée professionnel	11
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	44
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
Sexe	
Filles	25
Garçons	19
2. Adultes	
Qualité	
Parents	7
Enseignants	41
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	20
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Personnels techniques des établissements scolaires	23
Direction	7

	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politiques de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politiques de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politiques de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politiques de la ville	Oui, une partie de mon territoire

Remarques

Ce projet d'accompagnement de groupe de travail au sein des établissements, a permis de proposer des actions de prévention au plus grand nombre soit environ 5000 jeunes sur les 7000 prévus initialement. Les adultes sont ceux qui ont participé aux groupes de travail. Indirectement, ce projet s'adresse à l'ensemble des membres qui composent l'établissement scolaire, dont tous les professionnels concernés et les familles, soit un estimatif de 12000 personnes initialement revu en lien avec le projet, à un estimatif de 8500 personnes adultes.

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
AP2_101								
Elaboration du projet	Elaboration du projet avec les partenaires et écriture de l'Appel à projet du FEJ octobre 2009 - avril 2010	7	1		Chargé de prévention			
1. Préparation du projet	<i>juillet 2010 - janvier 2011</i>	7		0,43	Chargé de prévention - Secrétariat - Direction			
Action n°1	Constitution du Comité de pilotage juillet - septembre 2010			2		858		
Action n°2	Rencontre des chefs d'établissements et professionnels de santé scolaire octobre - décembre 2010			2		858		
Action n°3	Constitution des groupes de travaux au sein des établissements - novembre 2010 - janvier 2011			2		858		
2. Mise en œuvre du projet	<i>janvier 2011 - Avril 2013</i>	27		1,66	Chargé de prévention - Secrétariat - Direction			
Action n°1	Lycée de RASCOL - Accompagnement du groupe de travail dans l'élaboration du plan de prévention Avril 2011 - septembre 2011			1		342		
Action n°2	Lycée de RASCOL - Suivi de la mise en place du plan de prévention au sein de l'établissement septembre 2011 - mai 2013			1		1199		
Action n°3	Lycée BELLEVUE - Accompagnement du groupe de travail dans l'élaboration du plan de prévention Janvier 2011 - janvier 2012			1		741		
Action n°4	Lycée BELLEVUE - Suivi de la mise en place du plan de prévention au sein de l'établissement février 2012 - Avril 2013			1		855		
Action n°5	Lycée LAPEROUSE - Accompagnement du groupe de travail dans l'élaboration du plan de prévention Février 2011 - Juin 2011			1		342		
Action n°6	Lycée LAPEROUSE - Suivi de la mise en place du plan de prévention juin 2011 - mars 2013			1		1199		
Action n°7	Lycée AUCOUTURIER - Accompagnement du groupe de travail dans l'élaboration du plan de prévention février 2011 - Mai 2012			1		912		
Action n°8	Lycée AUCOUTURIER - Suivi de la mise en place du plan de prévention Mai 2012 - Avril 2013			1		685		
Action n°9	Lycée de FONLABOUR - Accompagnement du groupe de travail dans l'élaboration du plan de prévention Avril 2011 - Février 2012			1		628		
Action n°10	Lycée de FONLABOUR - Suivi de la mise en place du plan de prévention Mars 2011 - Mai 2013			1		1484		
Action n°11	CFA de la Chambre des Métiers - Accompagnement du groupe de travail dans l'élaboration du plan de prévention Février 2011 - Mai 2011			1		114		
Action N°12	CFA de la Chambre des Métiers - Suivi de la mise en place du plan de prévention Juin 2011 - Janvier 2013			1		1084		
Action N° 13	organisation et animation des réunions du comité de pilotage 6 réunions septembre 2010 - mai 2013			2		342		
3. Achèvement du projet	<i>mai 2013 - juin 2013</i>	2		0,12	Chargé de prévention - Secrétariat - Direction			
Action n°1	Lycée RASCOL - bilan - Juin 2013			1		93		
Action n°2	Lycée BELLEVUE - Bilan Juin 2013			1		93		
Action n°3	Lycée LAPEROUSE - Bilan Mai 2013			1		93		
Action n°4	Lycée AUCOUTURIER - Septembre 2013			1		93		
Action n°5	Lycée FONLABOUR - Bilan Juillet 2013			1		93		
Action n°6	CFA Chambre des Métiers - Bilan Juin 2013			1		93		
Action n°7	Rencontre des chefs d'établissements et professionnels de santé scolaire - Mars 2013			2		93		
Action n°8	Rencontre des membres des groupes pour une réunion bilan globale - Juillet 2013			2		93		
Restitution finale	Ecriture de la restitution finale - Juillet - octobre 2013 Réunion Bilan en préfecture - Octobre 2013	4	2					

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet		AP2_101			
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)	
1	Calendrier de suivi de projet	Outil de pilotage	Porteur de projet	Electronique	OUI
2	Démarche de travail modélisée	Outil de compréhension de la démarche	Partenaires du projet et membres des	Electronique	OUI
3	Trame de conduite de réunion de	Outil de travail d'élaboration d'un plan de	Groupe de travail de prévention des co	Electronique	OUI
4	Ossature du plan de prévention	Outil de travail d'élaboration d'un plan de	Groupe de travail de prévention des co	Electronique	OUI
5	Tableau de suivi des réunions	Outil de suivi	Porteur de projet	Electronique	OUI
6	Convention	Outil de cadrage	Partenaires opérationnels	Electronique	OUI
7	Modèle de trame de comptes re	Outil de communication	Porteur de projet	Electronique	OUI
8	Procédure de retrait de cours	Outil de suivi des élèves	Etablissements scolaires	Electronique	OUI
9	Fiche constat pour les enseigna	Outil de suivi des élèves	Etablissements scolaires	Electronique	OUI
10	Charte d'engagement avec les co	Outil de sensibilisation	Etablissements scolaires	Electronique	OUI
11	Triangle de consommation et ax	Outils de formation	Groupe de travail de prévention des co	Electronique	OUI
12	Marques pages / affiches de pré	Outil de sensibilisation	Elèves	Papier	OUI

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes. The colors include green, purple, orange, and blue. The dashed boxes are in various colors (blue, green, orange) and are arranged in a scattered pattern around the text.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>